

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Maintenance des Véhicules

Option B : Véhicules de Transport Routier

Le Brevet de Technicien Supérieur en MV-VTR se prépare en 2 ans, à l'issue principalement :

- d'un Baccalauréat Professionnel « Maintenance des Véhicules de Transport Routier »,
- du Baccalauréat Sciences et Technologies Industrielles et du Développement Durable (STI2D),
- d'un Baccalauréat Scientifique,
- autres (se renseigner au lycée) bac scientifiques ou professionnels.

Le BTS offre une qualification très appréciée des employeurs. Il permet d'assumer des fonctions d'encadrement et à terme d'accéder à des postes à responsabilités.

DOMAINES D'ACTIVITÉS - SECTEURS D'EMBAUCHE

- Dans les entreprises de vente de véhicules industriels (concessions),
- Dans les services de maintenance des « grandes flottes » de véhicules,
- Dans les entreprises connexes comme les équipementiers, la distribution...
- Chez les constructeurs de V.I. :
 - études et opérations de marketing « après-vente »,
 - bureau d'études, afin d'optimiser les systèmes embarqués,
 - bureau des méthodes,
 - formation des personnels « après-vente »,
 - l'animation du service « après-vente »,
 - expertises techniques (garanties, contentieux...).

MÉTIERS

Responsable d'atelier ou de parc / Inspecteur technique / Conseiller technique / Technico-Commercial / Formateur chez des constructeurs / Technicien de maintenance.

FORMATION ET ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

La formation intègre 10 semaines de stage en entreprise dont 5 en première année et 5 en deuxième année.

En deuxième année, les étudiants rédigent un rapport de stage. Ce dossier sera présenté et soutenu devant un jury.

POURSUITE D'ÉTUDES

En licence professionnelle.

